



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

**A V I S P U B L I C**

**ADOPTION DU BUDGET 2022**

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ ;

Que le conseil de la municipalité de Lambton tiendra une séance extraordinaire, le jeudi 16 décembre 2021, à 19 h 30, au lieu ordinaire au 213, rue de l'Aréna à Lambton, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2022 et à l'adoption du Plan Triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À LAMBTON, CE 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021.

Marcelle Paradis  
Directrice générale et Greffière-Trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Marcelle Paradis, Directrice générale et Greffière-Trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis sur l'adoption du budget 2022 et du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 en affichant une copie le 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021 à chacun des endroits suivants :

**À LA PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LAMBTON  
SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ**

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.

Marcelle Paradis  
Directrice générale et Greffière-Trésorière